Ingéniery LA RURALITÉ EN PROJET

République Française

Département des Yvelines

Agence d'ingénierie départementale « IngénierY' »

Assemblée Générale

Séance du jeudi 26 janvier 2023

Procès-Verbal

L'an deux mille vingt-trois, le 26 janvier à 19h15.

L'Assemblée Générale, légalement convoqué en date du 17 janvier 2023, s'est réuni à la salle des fêtes de Senneville, Hameau de Senneville – Rue Saint-Jean à Guerville (78930), sous la Présidence de Monsieur Patrick STEFANINI, Président de l'Agence d'ingénierie départementale « IngénierY' ».

Étaient présents (55) :

Le Président, Monsieur Patrick STEFANINI.

Monsieur Alain GOURNAC, Monsieur Jean-Paul BARON, Monsieur Alain BERTRAND, Monsieur Rémy BOUTON, Madame Stéphanie BRIOLANT, Monsieur Xavier CARIS, Monsieur Jacques CHAUMETTE, Monsieur Grégoire CORBY, Madame Bernadette COURTY, Monsieur Benoît de LAURENS, Madame Cécile DEBON, Madame Clarisse DEMONT, Madame Maryse DI BERNARDO, Madame Cécile DUMOULIN, Madame Marie FLIS, Monsieur Marc HERZ, Madame Véronique HOULLIER, Monsieur Jean-Luc JANNIN, Madame Josette JEAN, Monsieur Stéphane JEANNE, Madame Annie JOSEPH, Monsieur Dominique JOSSEAUME, Monsieur Jacky JOUBERT, Monsieur Philippe JUMEAUCOURT, Monsieur Jean-Luc KOKELKA, Monsieur Sylvain LAMBERT, Monsieur Jean-Claude LANGLOIS, Monsieur Jacky LAVIGOGNE, Monsieur Patrice LE BAIL, Madame Séverine LE GOFF, Monsieur Lionel LEMARIE, Monsieur Jean-Luc MAILLOC, Monsieur Joël MARIAGE, Monsieur Daniel MAUREY, Monsieur Bernard MOISAN, Monsieur Jacques NEDELLEC, Monsieur Christophe NICOLAS, Monsieur Raphaël NIVOIT, Madame Christine NOËL, Madame Laëticia NOTHEAUX, Madame Sabine OLIVIER, Monsieur Gérard OURS, Monsieur Philippe PASDELOUP, Monsieur Alain PEZZALI, Madame Evelyne PLACET, Monsieur Pascal POYER, Monsieur Patrice PRÉAUX, Madame Élisabeth SANDJIVY, Madame Antoinette SAULE, Monsieur Élie SÉTAUX, Madame Ghislaine SIWICK, Monsieur Gérard SOLARO, Madame Martine TELLIER, Madame Pauline WINOCOUR LEFEVRE.

Étaient absents et ont donné pouvoir (08) :

Monsieur Jean-Marie TÉTART a donné pouvoir à Madame Marie FLIS.
Madame Paulette FAVROU a donnée pouvoir à Monsieur Christophe NICOLAS.
Monsieur Grégory GARESTIER a donné pouvoir à Madame Clarisse DEMONT.
Monsieur Michel OBRY a donnée pouvoir à Madame Antoinette SAULE.
Madame Denise PLANCHON a donnée pouvoir à Madame Annie JOSEPH.
Monsieur Laurent RICHARD a donné pouvoir à Madame Pauline WINOCOUR LEFEVRE.
Monsieur Alain SEIGNEUR a donnée pouvoir à Monsieur Jean-Luc JANNIN.
Monsieur Jacques TROGER a donné pouvoir à Monsieur Xavier CARIS.

Conformément à ses statuts, l'Assemblée Générale peut valablement délibérer sans condition de quorum.

Accueil du Président

Le Président ouvre la séance de l'Assemblée Générale du jeudi 26 janvier 2023 et procède à l'appel des présents et représentés.

Monsieur Xavier CARIS, Maire de Bullion précise qu'il a reçu un pouvoir par mail à 16h30 de Monsieur Jacques TROGER Maire de Clairefontaine-en-Yvelines. Le pouvoir est pris en compte.

Le Président remercie les membres présents.
Il remercie Madame Evelyne PLACET, Maire de Guerville, d'accueillir cette séance dans sa commune.

Il souhaite la bienvenue aux communes **de Ecquevilly, Mézières-sur-Seine, Vaux-sur-Seine et Villennes-sur-Seine ainsi que la Communauté d'Agglomération Rambouillet Territoires et le Syndicat Intercommunal à Vocation Scolaire Bréval-Neauphlette** qui sont nouvellement adhérent à l'Agence d'ingénierie départementale « IngénierY' ». La délibération concernant leurs adhésions vient d'être approuvée au Conseil d'Administration précédant.

Madame Clarisse DEMONT est désignée, à l'unanimité, secrétaire de séance.

1- Approbation du compte rendu de l'Assemblée Générale Extraordinaire et de l'Assemblée Générale Ordinaire du 06 octobre 2022

Le Président rappelle que les contenus du Conseil d'Administration, de l'Assemblée Générale Extraordinaire (AGE) et de l'Assemblée Générale Ordinaire (AGO) étaient relativement important puisque c'est au cours de l'AGE que nous avons modifié les statuts d'IngénierY' afin d'élargir l'adhésion jusqu'aux communes de 6.000 habitants et aux syndicats intercommunaux à vocation unique, aux syndicats intercommunaux à vocation multiple et aux syndicats mixtes fermés.

Monsieur Joël MARIAGE, Maire du Tertre-Saint-Denis interpelle le Président concernant un dossier pour lequel il attend un retour d'IngénierY' depuis le mois de juillet 2022.
Le Président précise qu'il avait bien transmis l'information au Directeur.
Le Directeur rappelle la complexité du sujet de la Mare et s'engage à revenir dès lundi vers le Maire du Tertre-Saint-Denis.

Les Comptes rendus des Assemblées Générale Extraordinaire et Ordinaire du 06 octobre 2022 sont approuvés à l'unanimité.

2- Point d'activités IngénierY'

- 6 Nouvelles adhésions

ECQUEVILLY : 4.349 habitants - canton des Mureaux - Maire : Marc HERZ.
MÉZIERES-SUR-SEINE : 3.748 habitants – canton de Limay - Maire : Franck FONTAINE
VILLENNES-SUR-SEINE : 5.498 habitants - canton de Verneuil sur Seine - Maire : Jean-Pierre LAIGNEAU
VAUX-SUR-SEINE : 4.995 habitants – Canton des Mureaux – Maire : Jean-Claude BREARD
SIVOS Bréval-Neauphlette – Président : Thierry NAVELLO
Communauté d'Agglomération Rambouillet Territoires : 53.620 habitants sans Rambouillet – Président Thomas GOURLAN

Ce qui porte à **186 le nombre de communes** adhérentes à Ingéniery, **1 SIVOS et 5 intercommunalités** (GPS&O, la Communauté de Communes du Pays Houdanais, la Communauté de Communes Portes Ile de France, la Communauté de Communes Haute Vallée de Chevreuse, la CART).

- Organigramme Agence

Le Président rappel la création du nouveau pôle énergie environnement et opérateur et des agents recrutés depuis le dernier CA, Carole FORTÉ Cheffe de projet énergie le 01/11/2022, Constance WALLER Chargée de mission patrimoine (remplacement congés maternité Aurélie CARTON) le 14/11/2022, Céline MASSE Cheffe de projet bâtiment durable et Laure MISTRAL Assistante administrative le 01/01/2023, ce qui représente à ce jour 32 agents qui travaillent chez IngénierY'. Effectif clairement orienté à la hausse. Lorsque je suis devenu Président d'IngénierY' en juillet 2021, l'Agence comptait une vingtaine de collaborateurs.

Le Président reprécise que l'effectif d'IngénierY' a été considérablement renforcé en 1 an et demi en passant de 20 à 32 agents notamment pour faire face aux demandes des communes. En parallèle il y a 2 ans il y avait 179 adhérents contre 186 à ce jour. La qualité du service d'IngénierY' n'est pas mise en cause pour le moment par les Maires et Présidents que je rencontre régulièrement.

- Dossiers accompagnés par l'équipe d'IngénierY' et votés en séance du Conseil Départemental

8 Contrats ruraux et contrats ruraux Yvelines + :
Emancé, Gaillon sur Montcient, Hermeray, Tilly, Les Mesnuls, Orcemont, Villette, Orvilliers.
4 Contrats de Proximité Yvelines + (contrat rural pour les communes >2.000 hab) :
Gambais, Jouars-Pontchartrain, Orgerus, Maule.
6 créations de carnets d'entretien pour les églises de :
Brueil-en-Vexin, Chevreuse, Civry-la-Forêt, Galluis, Saulx-Marchais, Tessancourt-sur-Aubette.
17 mises à jour de carnets d'entretien pour des édifices historiques.
La restauration des églises de Choisel, Saint-Forget, du lavoir d'Orvilliers et du tableau Saint-Martin-en-Évêque dans l'église de Jouars-Pontchartrain.

- Partenariat DDT

Le Président donne la parole au Directeur.
Le Directeur précise que c'est un nouveau partenariat avec la DDT, donc avec l'État et ce partenariat, même s'il ne fait pas parti au départ des missions d'IngénierY', n'en est pas moins un succès. C'est un indice de bon fonctionnement entre IngénierY' et l'État.
Un nouveau Directeur a été nommé, il est en charge du plan de relance en lien avec la sous-préfète.
IngénierY' se positionne de nouveau sur son rôle de guichet de la ruralité.

- Présentation des futures rencontres sobriétés énergétiques

Depuis quelques mois l'Agence travaille sur la mise en place d'un guichet d'ingénierie financière pour aller plus loin dans les démarches et notamment par rapport à cette crise énergétique qui va durer.
Nous avons associé plusieurs partenaires et en accord avec le Président il a été proposé de faire des séminaires sur le sujet de la sobriété énergétique au bénéfice de nos adhérents afin de vous donner des pistes et de vous accompagner au mieux sur ces sujets.
Ces séminaires vont d'étaler de mai à septembre, canton par canton.
Aujourd'hui, 80% des dossiers bâtiment qui sont confiés à l'Agence sont des dossiers de rénovation et de transition énergétique.
Le Président précise que ce sont les 2/3 des crédits de l'État qui n'ont pas été consommés.
Le Directeur précise que lors de ces séminaires nous parlerons également de la filière miscanthus.
C'est une plante un peu magique qui est dépolluante mais qui peut être aussi valorisée et qui sert en fait aussi à alimenter les chaudières.

➢ Contrat prestation communication avec Digitalebox

Le Président précise qu'au fil de ses visites et rencontres avec les Maire set Présidents, il s'est aperçu qu'un certain nombre de prestations d'IngénierY' étaient encore mal connue. Afin d'améliorer la communication d'IngénierY' de manière simple mais rapide et moderne sur des sujets ciblés, il est paru utile de faire appel à un prestataire de communication externe.

Le Directeur précise que c'est un logiciel d'organisation de communautés, présidé par Vincent Moncenis.
Dans un premier temps, il y a une refonte du site Internet et une communication synchronisée sur les réseaux sociaux (Facebook, Twitter, LinkedIn, ...).
Il y a également la livraison d'une base de données qui permettra d'envoyer par mail, par courrier à tous les élus, adjoints et conseillers municipaux, des informations pratiques sur IngénierY', des fiches techniques, etc... Les adhérents ont été destinataires dernièrement de 2 questionnaires, un sur la mise en place des brigades vertes et un sur le contrôle d'accès des bâtiments communaux.

Certains Maires interviennent et précise qu'ils ne sont pas sûr d'avoir reçu les questionnaires. En fin de séance Ana récupèrera le nom des communes pour renvoyer les questionnaires.

➢ Convention 2023

Le Président précise que la nouvelle Convention de fonctionnement 2023 entre le Conseil Départemental des Yvelines et IngénierY' a été voté à l'assemblée du Département pour une subvention de fonctionnement de 1 100 000€.

➢ Fixation du montant des cotisations des syndicats

Le Président informe **les membres de l'Assemblée Générale** de la délibération qui vient d'être voté en Conseil d'Administration.

La délibération n°CA-2016-CA-7-3 du 05 décembre 2016 actualisant le montant des cotisations d'adhésion des communes et des EPCI.
Pour les EPCI :
- Moins de 30.000 habitants 15.000€
- De 30.000 à 60.000 habitants 30.000€
- Supérieure à 60.000 habitants 60.000€.

Pour les communes :
- 1€ par habitant si l'EPCI dans lequel figure la commune n'a pas adhéré à IngénierY'
- 0,70€ par habitant si l'EPCI dans lequel figure la commune a adhéré à IngénierY'.

Au vu de l'évolution des derniers statuts, les syndicats intercommunaux à vocation unique, les syndicats intercommunaux à vocation multiple et les syndicats mixtes fermés peuvent adhérer à IngénierY'. **Le Syndicat Intercommunal à Vocation Scolaire Bréval-Neauphlette** par délibération 2022-25 de la séance du Comité Syndical du 08 décembre 2022, a approuvé les statuts d'IngénierY' et souhaite adhérer.

Le Président a donc proposé **aux membres du Conseil d'Administration** de fixer le montant d'adhésion des cotisations des syndicats des Yvelines selon le barème suivant :
- ➢ Syndicats intercommunaux à vocation unique : 2.500 €
- ➢ Syndicats intercommunaux à vocation multiple : 5.000 €
- ➢ Syndicats mixtes fermés : 5.000 €

Le Président informe que lors du Conseil d'Administration il a été soulevé la question des cotisations des syndicats qui peut paraître un peu élevée. Quels sont les critères de calcul de la cotisation, aux nombres d'habitants du syndicat, au nombre d'élèves quand il s'agit d'un syndicat d'école ?
Le Directeur a précisé que les dossiers confiés à IngénierY' par les futurs syndicats adhérents sont souvent très complexes et demande une expertise plus approfondie aux vues des statuts souvent anciens et de l'évolution des syndicats à ce jour qui va monopoliser les collaborateurs d'IngénierY' de façon substantielle. Concernant le calcul de la cotisation plusieurs solutions ont été étudiées mais aux nombres d'habitants ou d'élèves le calcul est trop inégal. Il a donc été décidé de proposer une adhésion au forfait.

- Domaines d'intervention et grille tarifaire des prestations de services

Le Président informe **les membres de l'Assemblée Générale** de la délibération qui vient d'être voté en Conseil d'Administration.

Au vu de la modification des statuts du 06 octobre 2022 et au vu de l'évolution des missions de l'Agence IngénierY', il est nécessaire de mettre en place d'une grille tarifaire des prestations de services et des domaines d'intervention.

Le Président a proposé **aux membres du Conseil d'Administration** d'approuver la liste des domaines d'intervention et la grille tarifaire des prestations de services, applicables à compter du 1er janvier 2023.

Le Président a passé la parole au Directeur qui a précisé que cette grille tarifaire ne concerne pas les études courantes qui sont faites régulièrement pour nos adhérents. Cette grille pourra service dans le cadre de champ d'intervention des équipes d'IngénierY' sur des dossiers très complexes. Une proposition via une convention spécifique sera proposée à l'adhérent.

- Mutualisation des missions avec le CAUE78

Le Directeur informe que à la demande du Président BÉDIER et du Président d'IngénierY', nous travaillons sur une mutualisation avec le CAUE78. À ce jour, beaucoup d'autres Agence Technique Départementale ont déjà mutualisé leurs missions. Cette mutualisation est importante, notamment sur des sujets d'urbanisme, d'environnement et d'architecture.

3- Questions diverses

Le Président demande s'il y a des questions des diverses ?

Certains Maires interviennent pour savoir si IngénierY' intervient sur le déploiement de la vidéoprotection ?
Le Directeur précise que normalement c'est Seine et Yvelines Numérique qui porte de sujet mais effectivement leurs marchés ne sont pas vraiment adaptés aux communes rurales. Donc IngénierY' va aider les communes adhérentes à porter leur projet de vidéoprotection.

Pas d'autres questions diverses de la part des membres de l'Assemblé Générale.

Le Président, avant de clôturer la séance, souhaite évoquer la situation financière des communes qui est de plus en plus tendue.
Et c'est le résultat, évidemment, de l'inflation, elle-même consécutive à la pénurie de matériaux, elle-même consécutives à la pandémie puis bien sûr, la guerre en Ukraine.
Cette situation financière nouvelle, vous devez l'affronter chacune et chacun dans vos communes respectives. Je voudrais qu'on évite ensemble 2 écueils :

- Le premier écueil, c'est l'écueil qui consisterait à faire comme si de rien n'était et à bâtir en matière de projets d'investissement « des châteaux en Espagne » avec le risque de s'entendre dire par le trésorier payeur général ou par son représentant sur le plan territorial que vous n'avez pas la capacité d'autofinancement nécessaire.

- L'autre écueil, ça serait de prendre peur devant cette nouvelle situation financière et de geler complètement l'investissement local. Et je n'ai pas besoin de vous rappeler parce que vous êtes les mieux placés pour le savoir, que l'investissement public local, c'est-à-dire l'investissement public qui est réalisé au niveau des communes ou des intercommunalités en France, c'est 80% de l'investissement public. Donc ce que vous faites comme investissement, dans vos communes respectives, cela vous paraît à l'échelle des besoins de la nation parfois un tout petit ruisseau, mais c'est le cas de le dire, le petit ruisseau finissent par faire les grandes rivières quand ils sont portés par 35 000 communes qui s'y mettent à l'échelle de la nation. Donc il faudrait absolument éviter cet écueil qui consisterait à ralentir voire cesser l'investissement local.

Pour CELA, il va falloir qu'on travaille ensemble de manière nouvelle. Il va falloir que lorsque vous commencez à concevoir des projets, vous puissiez vous rapprocher d'IngénierY' pour voir quel est le montant de financement que IngénierY' peut vous mobiliser sur tel ou tel projet. Que vous ayez donc au moment où vous commencez à concevoir un projet une projection financière. Et ensuite vous pourrez arbitrer vos investissements possibles dans votre commune et vous aurez des choix à faire au vu de votre capacité d'autofinancement.
IngénierY' ne pourra pas faire de miracle sur votre capacité d'autofinancement.

Donc on va un peu inverser la démarche. Jusqu'à maintenant, vous aviez l'habitude de concevoir des projets et de solliciter IngénierY' pour avoir le projet le mieux adapté techniquement aux besoins de votre commune. Là, on va continuer à effectuer ce travail, mais en amont on va travailler ensemble, avec votre Capacité d'Autofinancement et les subventions mobilisables afin de vous donner un éclairage financier. Alors qu'avant on commençait par concevoir le projet, puis après on regardait comment on faisait pour le financer.

Là, il faut qu'on inverse un peu les choses de manière à ce que vous rendiez des arbitrages en toute connaissance de cause et qu'encore une fois on évite les 2 écueils, l'écueil qui consisterait à s'embarquer sur un nombre très élevé de projets qui mobiliserait les forces vives d'IngénierY' en termes d'études sur des projets que vous ne pourrez peut-être pas réaliser. Et l'autre écueil, je l'ai déjà dit, ça serait de bloquer totalement le l'investissement et ça, je crois que c'est, ce n'est pas raisonnable et ce n'est pas raisonnable au niveau macroéconomique, c'est à dire au niveau de la nation. Si l'investissement baisse, la croissance baissera mais ce n'est pas raisonnable non plus. Pour vos communes, vous ne pouvez pas alors que l'on est à mi-mandat municipal, renoncer à investir purement et simplement.

En conclusion, IngénierY' sera plus que jamais à vos côtés.

Le Président rappelle la date des vœux d'IngénierY' qui auront lieu lundi prochain 30 janvier à 18h30 au Domaine de Madame Elisabeth.

Le Président remercie les membres de l'Assemblée Générale, clos la séance et invite les adhérents au verre de l'amitié.

La Secrétaire de Séance — **Le Président de l'agence IngénierY'**

Ingéniery LA RURALITÉ EN PROJET

Clarisse DEMONT — **Patrick ~~STEFANINI~~**

Ce procès-verbal a été approuvé lors de l'Assemblée Générale Jeudi 06 avril 2023.